



7 août 2020

N° 2020-202

Estimation flash de l'emploi salarié - deuxième trimestre 2020

Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié privé baisse de 0,6 % (estimation flash)

Avertissements :

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comptabilisées dans l'emploi les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

Pour l'emploi privé hors intérim, cette première estimation « flash » a été réalisée en mobilisant de manière anticipée les données issues des déclarations sociales nominatives (DSN) de juin 2020, en plus des enquêtes auprès des entreprises utilisées habituellement pour tenir compte au mieux de la conjoncture particulière du printemps 2020. Pour l'emploi intérimaire, les DSN ont été utilisées suivant la méthodologie habituelle. L'estimation de l'emploi salarié privé pourra être révisée à l'occasion de la publication détaillée de l'emploi salarié (public et privé) sur le deuxième trimestre 2020, prévue le mardi 8 septembre.

Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié privé baisse de nouveau nettement : -0,6 % après -2,5 % le trimestre précédent

Entre fin mars et fin juin 2020, l'emploi salarié du secteur privé recule de 0,6 %, soit 119 400 destructions nettes d'emploi, après déjà - 497 500 le trimestre précédent. Sur un an, l'emploi salarié privé se replie de 2,5 %, soit -480 800 emplois. Il retrouve un niveau comparable à celui de fin juin 2017.

Sur le champ dit « marchand non agricole » (industrie, construction et tertiaire marchand), l'emploi salarié est mesuré en série longue avec une fréquence trimestrielle depuis 1970. Au deuxième trimestre 2020, il baisse de 0,6 % sur ce champ après -2,8 % au trimestre précédent, soit -3,4 % sur le semestre. C'est la plus forte baisse sur un semestre depuis le début de la série. À titre de comparaison, au coeur de la crise économique de 2008/2009, l'emploi salarié marchand non agricole avait baissé de 1,7 % entre septembre 2008 et mars 2009.

Après une baisse inédite au premier trimestre 2020 (-40,4 %), l'intérim rebondit au second trimestre : +23,1% soit +108 500 emplois. Hors intérim en revanche, l'emploi salarié privé continue de se replier. Il chute de 1,2 % (-227 900 emplois) après -0,9 % au premier trimestre. Pour mémoire, dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim au sein des services marchands, quel que soit le secteur de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, services marchands ou non marchands). Dans chacun de ces secteurs, une large part de l'ajustement de court terme à la crise est donc passé par la baisse du recours à l'intérim.

Hors intérim, l'emploi se contracte fortement dans les services marchands

Dans la construction, l'emploi salarié privé (hors intérim) est en hausse de 0,3 % au deuxième trimestre après -0,4 % au trimestre précédent (soit +3 700 après -5 600). Il retrouve donc pratiquement son niveau d'avant-crise.

L'emploi industriel (hors intérim) baisse de nouveau : -0,8 % (soit -24 300 emplois) après -0,4 % (-12 100 emplois). Sur un an, la baisse dans l'industrie atteint -1,1 %, soit -35 200 emplois.

Dans les services marchands hors intérim, l'emploi salarié privé se contracte de nouveau fortement : -1,6 % après -1,3 % le trimestre précédent. La baisse de ce premier semestre 2020 annule les hausses des deux dernières années et l'emploi tertiaire marchand hors intérim retrouve ainsi son niveau de fin 2017.

L'emploi privé dans les services non marchands recule également sur le trimestre : -0,9 % (soit -22 800) après -0,5 % (soit -13 500). Sur un an il baisse de 1,2 % (soit -30 200 emplois).

L'emploi intérimaire rebondit de 23,1 % après une chute inédite au trimestre précédent

Au cours du deuxième trimestre 2020, l'emploi intérimaire rebondit : +23,1 % (soit +108 500 emplois) après une chute historique de 40,4 % au trimestre précédent (soit -318 200 emplois). Les statistiques à fréquence mensuelle (voir "Pour en savoir plus") montrent que l'emploi intérimaire a commencé à se redresser dès mai, et augmente encore nettement en juin, après de fortes baisses en mars et avril. Mi-2020, il reste toutefois inférieur de 27,1 % (soit -214 800 emplois) à son niveau un an auparavant.

Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Niveau
	2020	2020	2020	2020
	T1	T2	T2	T2
Agriculture	-1,4	-4,4	-3,1	287,9
Industrie	-12,1	-24,3	-35,2	3 082,6
Construction	-5,6	3,7	20,2	1 424,0
Services marchands	-464,9	-71,7	-432,5	11 866,1
intérim (*)	-318,2	108,5	-214,8	578,1
hors intérim	-146,7	-180,1	-217,7	11 288,0
Services non marchands	-13,5	-22,8	-30,2	2 468,2
Ensemble privé	-497,5	-119,4	-480,8	19 128,8

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au deuxième trimestre 2020, les destructions nettes d'emploi salarié privé dans les services marchands sont de 71 700 par rapport au trimestre précédent.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an
	2020	2020	2020
	T1	T2	T2
Agriculture	-0,5	-1,5	-1,1
Industrie	-0,4	-0,8	-1,1
Construction	-0,4	0,3	1,4
Services marchands	-3,7	-0,6	-3,5
intérim (*)	-40,4	23,1	-27,1
hors intérim	-1,3	-1,6	-1,9
Services non marchands	-0,5	-0,9	-1,2
Ensemble privé	-2,5	-0,6	-2,5

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible environ 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et les services marchands hors intérim, elle est fondée habituellement sur des modèles d'étalonnages estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête trimestrielle Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), et des données issues des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des chefs d'entreprises. Le recours à la modélisation permet d'extrapoler à l'ensemble des entreprises les résultats de l'enquête trimestrielle Acemo qui ne couvre que celles d'au moins 10 salariés. Pendant la crise sanitaire ayant débuté mi-mars 2020, l'enquête Acemo trimestrielle est remplacée par une enquête flash mensuelle (Acemo-Covid) mais en maintenant la question sur les effectifs. Les estimations des deux premiers trimestres 2020 ont été réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative, en plus des enquêtes Acemo et Insee. Enfin, l'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des déclarations sociales nominatives des entreprises de travail temporaire. La Dares met à dispositions des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>).

Prochaines publications : estimation détaillée du deuxième trimestre 2020 le 8 septembre 2020 à 7h30 et estimation flash du troisième trimestre 2020 le 6 novembre 2020 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475